

Partie pratique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **49 (1920)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PARTIE PRATIQUE

Leçon de géographie (cours supérieur et moyen).

Les Alpes.

I. Introduction. — Montrer sur la carte de l'Europe la chaîne des Alpes. Nommer les trois parties : a) maritimes, b) suisses, c) autrichiennes. Les Alpes suisses occupent le centre.

II. But. — Etude des Alpes et comparaison éventuelle avec le Jura.

III. Elaboration didactique. — Examiner les *Alpes suisses* qui feront l'objet de notre étude. Montrer les chaînes principales et faire découvrir le point où elles convergent, le point qui en forme le nœud, le centre (St-Gothard). Comparaison : le centre représenterait le moyeu d'une roue dont les rayons seraient les chaînes. Autre comparaison : ficelles liées au milieu.

1^o Tracer le schéma au tableau.

I^{re} Constatation : Les Alpes suisses convergent vers un point qui en forme le nœud ou centre (St-Gothard). (Inscrire cette idée au tableau.)

2^o Que remarquez-vous entre les chaînes ? Des dépressions nommées vallées (nommer les principales). Que remarquez-vous au fond des vallées ? Un fleuve ou une rivière (quelques noms, vues, etc.). (Inscrire au schéma les rivières principales.)

II^{me} Constatation : Les chaînes sont séparées par des vallées, arrosées par des rivières ou des fleuves. (Inscrire au tableau.)

3^o Comment s'alimentent ces rivières ? Les glaciers : amas de glace et de neige qui combrent continuellement les bas-fonds. (Sur la carte, taches bleuâtres.) Quelques noms, vue du glacier du Rhône descendant dans la vallée jusqu'à Gletsch, ou de tout autre glacier. Les glaciers sont à une altitude supérieure à 2 500 m. — Comparaison : Moléson, chaînes du Jura. Conclusion : *Pas de glaciers dans le Jura. Pourquoi ?*

III^{me} Constatation : Les rivières s'alimentent dans les glaciers ou neiges éternelles (au-dessus de 2 500 m.).

4^o Y a-t-il des glaciers sur les Alpes fribourgeoises, schwytzoises ? Non. — Motif. Altitude inférieure à 2 500 m. De là est venue la division en Alpes qui contiennent des glaciers (Hautes-Alpes) et celles qui n'en contiennent pas (Basses-Alpes ou Préalpes). Limite des neiges éternelles, base de la division (nommer les Hautes et Basses-Alpes).

IV^{me} Constatation : La limite des glaciers divise les Alpes en deux : les Préalpes ou Basses-Alpes et les Hautes-Alpes.

5^o Comment passe-t-on d'une vallée dans une autre, à travers les chaînes de montagnes ? (Au moyen) on suit les sentiers naturels (*passages*) et au besoin on en crée. — Trois principales sortes de passages : 1^o les sentiers pédestres (St-Théodule) ; 2^o le chemin muletier (Gemmi) ; 3^o la route carrossable (Grimsel, Furka, Gothard, etc.) (quelques vues). — On peut quelquefois aussi traverser plus rapidement, mais moins agréablement la montagne dans un tunnel. (St-Gothard, Simplon, etc.)

V^{me} Constatation : Les passages (cols) et les tunnels permettent la traversée des chaînes alpestres.

6° Dans certains endroits, une rivière est arrivée à traverser une chaîne de montagne et coule entre de hautes parois de rochers en formant des défilés ou gorges ou détroits (St-Maurice, la Tine près Montbovon, etc., vues). — Dans d'autres endroits, les rivières remplissent les excavations rencontrées sur leur passage et forment des lacs (Quatre-Cantons, lac Majeur, Sils, Silvaplana, St-Moritz, etc., vues).

VI^{me} Constatation : Les gorges et les lacs rendent les vallées plus pittoresques.

7° Les lymphatiques, les obèses, les indolents, les faibles et les affairés ont un moyen pratique quoique moins pittoresque d'aller sur l'alpe jouir de ses beautés et respirer l'air pur : c'est le funiculaire (Rochers de Naye, Pilate, Jungfrau, San Salvator, Righi, etc.).

VII^{me} Constatation : Plusieurs sommets sont gravies par un funiculaire.

8° Faire trouver approximativement par l'examen de la carte, l'étendue occupée par les Alpes, relativement à la surface totale de la Suisse.

VIII^{me} Constatation : Les Alpes occupent un peu plus de la moitié de la Suisse, soit environ les $\frac{3}{5}$.

9° Y a-t-il de grandes villes dans les Alpes ? Non. Indiquer le motif d'ordre naturel et économique. Conclusion.

IX^{me} Constatation : La population est moins dense dans les Alpes que dans le plateau et même le Jura. Pas de grandes villes.

Application. — 1° Au moyen du résumé inscrit au tableau faire développer oralement ou par écrit par les élèves les différentes étapes de la leçon.

2° Dessiner le schéma des chaînes alpestres avec les rivières et les vallées formées, 1^{er} et 2^{me} point.

3° Rédaction. a) Décrire une vallée des Alpes. b) Quelle chaîne de montagne désireriez-vous connaître ? Pourquoi ? c) Les Alpes (sujet traité dans une conférence régionale).

Semsales, mars 1920.

J. MUSY.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Commandez plus, défendez moins !... — « Ne cours donc pas comme un sauvage ! » — « Ne crie donc pas comme un sourd ! » — « Ne joue donc pas dans la boue ! » — « Ne bavarde donc pas comme une pie borgne ! » — « Ne cours pas ainsi à te mettre en sueur ! » — « Laisse donc ces chaises, ce ne sont pas des jouets ! » — « Ne grimpe pas sur les arbres ! » — « Ne cours pas sur les talus ! »...

Je convie les parents à noter les avis qu'ils donnent ainsi à leurs enfants pendant un jour... non... pendant quelques heures seulement.

Ils se rendront compte alors, tant l'abus est flagrant, de la multiplicité des défenses dont ils accablent l'enfant.

Ne pas... Ne pas... c'est toujours *ne pas* qui revient sur leurs lèvres ; ils dressent ainsi tout le long du jour, devant l'activité de leurs enfants, des barrières souvent violées, hélas !

Ils s'en étonneront sans doute, car ils agissent ainsi avec une sereine inconscience.